

Informations de base	
<p>2008/0229(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Récupération des vapeurs d'essence lors du ravitaillement en carburant des voitures particulières dans les stations-service, phase II</p> <p>Voir aussi Directive 94/63/EC 1992/0425(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	